



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

17 octobre 2017

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-sept, le 17 octobre, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 11 octobre 2017, s'est réuni à la salle polyvalente de Charmont-en-Beauce sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 0

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GUERINEAU Christophe, CITRON Jacques, CHOFFY Patrick, THOMAS Didier, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial, CHAMBRIN Michel, DESFORGES Philippe, THUILLIER Alain ; MMES CHATELAIN Danièle, DUPRE Céline, PETIT Christine, DAVID Gwendoline.

Excusés : MM POISSON Bertrand, BONNEAU Jérôme.

Secrétaire de séance : Mme DUPRE Céline

Ordre du Jour

1. Extension du groupe scolaire de Boisseaux : désignation des entreprises

Le Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le Lundi 16 Octobre 2017 pour l'analyse des offres. Après avoir pris connaissance de ce rapport, Le Conseil Communautaire décide d'attribuer les 10 lots de l'appel d'offres relatif à la réalisation des travaux d'extension du groupe scolaire de Boisseaux comme suit :

Lot 1 : Démolition – Gros Œuvre – Ravalement – Revêtements durs : Entreprise REVIL pour un montant de 426 432 € HT (prestation supplémentaire incluse)

Lot 2 : Charpente Bois – Ossature Bois – Bardage Bois : Entreprise SERVIBOIS pour un montant de 282 906.90 € HT

Lot 3 : Couverture : Entreprise Dru Couverture pour un montant de 150 811.79 € HT (prestation supplémentaire incluse)

Lot 4 : Menuiseries Extérieures – Métallerie : Entreprise CEVIC ALLUMINIUM pour un montant de 92 865 € HT

Lot 5 : Cloisons – Doublages – Menuiseries intérieures – Faux-plafonds : Entreprise DELARUE CLOISONS pour un montant de 300 000 € HT

Lot 6 : Sols souples – Peintures : Entreprise NEYRAT pour un montant de 84 000 € HT

Lot 7 : Electricité – Courants forts – Courants faibles : Entreprise SDE pour un montant de 126 253.69 € HT

Lot 8 : Plomberie – Chauffage – Ventilation : Entreprise GALLIER pour un montant de 507 773.49 € HT (tranche optionnelle et prestations supplémentaires 1 à 3 incluses)

Lot 9 : Cuisine : Entreprise LEFORT pour un montant de 66 481 € HT

Lot 10 : VRD : Entreprise ETP pour un montant de 207 020.50 € HT (prestation supplémentaire et variante incluse)

Pour l'appel d'offres relatif à la mise en place d'un doublet géothermique pour l'alimentation d'une pompe à chaleur au complexe scolaire de Boisseaux, le Conseil Communautaire décide d'attribuer le marché à l'entreprise EXEAU TP pour un montant total de 49 992.00 € HT.

2. Désignation du notaire pour l'acquisition de la parcelle supplémentaire pour l'extension du groupe scolaire de Boisseaux

Vu la délibération n°2017-027 de la Commune de Boisseaux en date du 09 Juin 2017 et approuvant de céder à la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour l'euro symbolique, un terrain de la parcelle ZL n°282 nécessaire à l'extension du groupe scolaire de Boisseaux. Vu le document d'arpentage préparé par le cabinet Géomexpert délimitant la nouvelle parcelle cadastrée, section ZL n°306, nécessaire à l'extension du groupe scolaire de Boisseaux.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'acquérir pour l'euro symbolique, la parcelle cadastrée ZL n°306 d'une superficie de 1117 m2 située à Boisseaux auprès de la commune de Boisseaux, en vue d'y construire l'extension du groupe scolaire intercommunal et de désigner l'étude notariale de Sermaises (annexe à Erceville) pour assister la CCPNL lors de l'acquisition de la parcelle située sur la commune de Boisseaux.

3. Modification des règlements de services périscolaires et extrascolaires

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la modification des règlements des accueils de loisirs périscolaires (matin et soir) en ajoutant la mention suivante : « l'accueil de loisirs périscolaire de (Outarville, Bazoches les Gallerandes, Greneville en Beauce, Andonville) est réservé aux enfants scolarisés au sein du regroupement scolaire correspondant. ». Il est également approuvé à l'unanimité la modification du règlement des accueils de loisirs extrascolaires en ajoutant la mention suivante : « Sous réserve de place, les familles ont le choix d'inscrire leur enfant dans l'accueil de loisirs extrascolaire d'Outarville ou Bazoches les Gallerandes. Toutefois, et dans l'hypothèse où les places seraient restreintes, nous serons dans l'obligation de répartir les inscriptions comme suit :

Enfants domiciliés sur les communes de

- Bazoches les Gallerandes
- Chaussy
- Crottes en Pithiverais
- Oison
- Tivernon
- Attray
- Greneville en Beauce
- Chatillon le Roi
- Jouy-en-Pithiverais

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE
BAZOUCHES LES GALLERANDES

Enfants domiciliés sur les communes de :

- Outarville
- Erceville
- Boisseaux
- Andonville
- Léouville
- Charmont en Beauce

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE
OUTARVILLE

4. Modification du calendrier d'ouverture des accueils de loisirs extrascolaires 2017/2018

Suite aux modifications des vacances scolaires de Printemps par l'Académie Orléans-Tours, le Conseil Communautaire décide de modifier les dates d'ouverture des accueils de loisirs extrascolaires de Bazoches les Gallerandes et Outarville pour cette période. Ainsi, l'ouverture se fera aux dates suivantes :

Vacances de Printemps : du Jeudi 26 Avril 2018 au Mercredi 9 Mai 2018 (fermeture le Vendredi 11 mai – pont de l'Ascension)

5. Lancement d'une étude pour estimer les travaux de réhabilitation intérieur du gymnase

Le Conseil Communautaire autorise le Président à lancer une étude de faisabilité et de programmation concernant des travaux de réhabilitation des locaux intérieurs du gymnase (vestiaire) dans le but de demander des subventions (ex : DETR).

6. Protocole d'accord concernant le contentieux RMB – Bazoches les Gallerandes

L'avocat de la CCPNL propose un protocole d'accord dans le litige qui oppose la Communauté de Communes à la société RMB Architecte. Ce protocole propose d'indemniser la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret à hauteur de 618 057.94 €. En échange la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret conserve à sa charge les frais d'avocat et abandonne toute poursuite future liée à cette procédure. Les responsabilités de la société RMB ne sont pas reconnues.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte cette proposition et autorise le Président à signer ce protocole d'accord.

7. Affaires diverses

- Collection DUFOUR : le Bureau Communautaire a accepté le renouvellement du bail du local de TIVERNON qui abrite la collection pour la période du 1^{er} Octobre 2017 au 28 Février 2018. A compter de cette date le local devra être libéré. Ainsi, il est demandé à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Beauceron d'organiser une réunion plénière afin de statuer sur les interrogations concernant le devenir de la collection DUFOUR (ex : Déménagement)
- Travaux de réhabilitation des locaux de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes : l'appel d'offres relatif aux travaux a été lancé. La date limite est fixée au 27 Octobre 2017.
- Service Social : il est demandé aux communes de transmettre à l'assistante sociale les éventuels avis de coupure de la SICAP envoyés aux administrés afin d'envisager des solutions avant la coupure effective.
- MJC : Mme Dupré fait un rapide état des fréquentations de la MJC. La fréquentation est en baisse. Des jeunes de -12 ans continuent de fréquenter la MJC alors qu'il serait préférable qu'ils occupent les accueils de loisirs.

Jean Marc LIROT

Daniel POINCLOUX

Christophe GUERINEAU

Jean Louis BRISSON

Jacques CITRON

Martial BOURGEOIS

Danielle CHATELAIN

Christine PETIT

Patrick CHOFFY

Alain THUILLIER

Didier THOMAS

Michel CHAMBRIN

Céline DUPRE

Gwendoline DAVID

Pierre ROUSSEAU

Philippe DESFORGES